

Des violences insidieuses

Alain et David, anciens détenus, répondent aux questions d'Infoprisons.

Les interviews ont été faites séparément, sans que les deux interlocuteurs ne connaissent les réponses l'un de l'autre.

Infoprisons: Si je vous dit « violence en prison » qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ?

A: Institutionnel. Quand une personne a fait l'objet d'un jugement, avec une sanction précise, elle est soumise à une institution répressive. A partir de là, elle est confrontée à une forme de violence, incarnée par des individus qui, de par leur fonction et leur uniforme peuvent se permettre de ne pas se montrer bienveillants, parfois même d'être violents ou insultants. J'ai assisté à des scènes où des personnes étaient prises à partie, verbalement en tout cas, et subissaient un jugement après le jugement. Ce n'est pas de la violence au quotidien, il ne faut pas noircir le tableau, mais c'est assez ordinaire.

D: Le plus souvent, les violences sont institutionnelles, insidieuses, car elles portent sur les congés ou sur les dates de libération conditionnelle, alors que les détenus sont généralement dans un

« Quand une personne a fait l'objet d'un jugement elle est soumise à une institution répressive. A partir de là, elle est confrontée à une forme de violence. »

brouillard permanent, dans l'incertitude et dans l'absence de perspectives. On se sent en prison comme dans un dépôt. C'est une violence psychologique permanente, qui semble infinie quand on n'a pas de date de sortie et pas de perspectives. On est dans une situation qui n'a plus de temporalité. Le temps disparaît. A l'époque de ma détention, on me disait constamment « vous

n'avez pas droit à un congé », « vous n'avez pas droit à ceci ou cela », sans aucune justification juridique. On nous brandit constamment devant les yeux la menace d'être enfermé à vie. On ne nous condamne pas à mort, mais à vie, ou du moins à une mort sociale, à cause de la suppression des interactions avec l'extérieur. C'est une violence très pernicieuse.

Infoprisons: Y a-t-il aussi des violences entre détenus ?

A: Oui, évidemment, en fonction des individus et des circonstances. Cela varie selon les interactions entre les gens, les rapports de force qui peuvent exister, ou, pour certains, selon la consommation de certains produits... Par exemple, les terrains de sport occasionnent pour certains de grandes frustrations, car c'est là qu'on cherche à se valoriser, notamment en football, surtout en marquant un but. Le fait d'être dans un milieu confiné fait monter la pression. Il suffit que quelqu'un reçoive une mauvaise nouvelle, qu'il y ait des congés refusés parce qu'il y a eu une éviction, pour faire monter la tension et faire naître un sentiment de frustration qui provoque des réactions vives face à un agent de détention ou un autre détenu. C'est lié aux circonstances de la prison.

D: Je croyais n'avoir jamais subi de violences physiques, mais je me souviens maintenant d'une affaire qui s'est passée aux EPO. J'ai été attaqué par un Serbe qui a failli me tuer : il a tenté de m'étrangler et c'est par miracle que j'ai pu lui échapper. J'en ai parlé ensuite avec des gars du Kosovo qui ont alors menacé de s'en prendre à lui. « Surtout pas ! » leur ai-je dit : « ce

serait moi l'instigateur et ce serait une catastrophe ». Ensuite, je suis allé chez le psychiatre en prétextant que j'avais été traumatisé. Vu que la direction avait été avertie de cette agression, je voulais préparer le terrain parce que je pensais qu'ils allaient me transférer. C'est alors que j'ai appris que ce type était le caïd qui informait la prison de

« C'est une violence psychologique permanente, qui semble infinie quand on n'a pas de date de sortie et pas de perspectives. »

ce qui se passait. J'étais considéré comme un type dangereux qu'il fallait éliminer. Non pas dangereux à cause de mon comportement, mais parce que j'avais des capacités d'élaboration stratégique et que, dans les groupes de détenus, j'étais un peu le penseur. Ils ont vraiment essayé plusieurs fois de me faire disparaître. Il y avait beaucoup de violences, mais elles étaient téléguidées par le système.

Infoprisons: Existe-t-il des clans qui dictent leur loi ?

A: Je n'irais pas jusqu'à dire qu'il y avait des clans. C'est une image qu'on véhicule sur la prison, mais elle ne correspond pas forcément à la réalité. Il y a des clans comme dans la vie extérieure, des collègues de boulot, des membres d'une ethnie, mais pas plus en prison que dehors. Comme je l'ai entendu dire : « il y a le même nombre d'abrutis à l'intérieur qu'à l'extérieur ». Le fait d'être en détention ne change pas les gens : certains sont honnêtes ou de parole à l'intérieur comme à l'extérieur. Il y a des différences en

fonction du contexte de la prison, mais elles ne sont pas fondamentales. Par exemple, si un détenu apprend que son congé est supprimé pour une raison indépendante de son comportement, il peut en résulter une augmentation des réactions violentes telles que de donner un coup de pied dans une poubelle ou s'en prendre à quelqu'un à cause d'un mauvais regard ou que sais-je.

D: Oui, très clairement. Il y a des clans, mais ils ne se font pas la guerre. Parce que dès que tu fais la guerre tu es vite au cachot, et ensuite tu es transféré ailleurs. Chez les détenus suisses, il n'y avait pas cette logique de clans, parce qu'on est dans une autre perspective existentielle : la plupart des détenus suisses avaient soit des problèmes de sexualité, soit de drogues, mais pas des problèmes de clans.

Infoprison: *Existe-t-il une forme d'ostracisme entre détenus selon la nature de l'infraction ?*

A: Une mise à distance est très clairement appliquée de la part des détenus envers certains condamnés, notamment un célèbre criminel pédophile, mais cela dépend de la sensibilité de chacun. Un détenu qui a des enfants va réagir plus violemment qu'un autre devant un pédophile. Chacun se comporte en fonction de sa personnalité, de ses penchants et de ses violences.

D: Oui, j'ai constaté que certains détenus sont mis à l'écart, surtout les violeurs et ceux qui s'en sont pris à des enfants. Dans la prison, personne ne voulait avoir affaire à eux, par exemple pour des activités de loisir comme une partie de cartes. Ils ont parfois été placés pour une longue durée en isolement. Ce n'est pas parce qu'on viole des lois qu'on n'a pas de morale! Ceux qui ont violé ou brûlé des gens avaient peut-être des raisons de faire ça, mais moi je n'ai pas envie de jouer aux cartes avec eux.

Les frustrations, principales causes de violence

Infoprison: *A votre avis, quelles sont les causes de la violence ? Les conditions de détention ?*

A: Ce sont les frustrations, évidemment. Si on vous octroie un congé qui vous est ensuite refusé c'est un élément de frustration inhérent à la détention. A mon avis, on ne peut pas penser que plus un système est répressif, meilleur il est pour l'individu et même pour l'agent de détention. C'est plutôt le contraire : un tel système ne profite à personne. Des études ont montré que la quotité et la sévérité des peines n'ont pas d'influence sur la criminalité. Les pays qui ont gardé la peine de mort n'ont pas moins de violence. Au contraire ! Si les gens savent qu'ils vont mourir ils peuvent se montrer encore plus extrêmes.

D: Je vous donne un exemple : un jour, quelqu'un de l'extérieur a amené un ordinateur pour un détenu qui voulait taper un recours. Cet ordinateur est resté bloqué à la fouille sous prétexte qu'il manquait du personnel pour en vérifier le contenu. Il n'a été remis au détenu que deux ou trois semaines plus tard. Mais ensuite, il n'y avait pas d'imprimante, ou l'imprimante arrivait, mais sans les cartouches d'encre. Finalement, le détenu s'est mis à lancer des coups de pied dans la porte et il a fini en haute sécurité, au cachot pour un mois. On lui a fait perdre un mois, puis encore un mois, et finalement il n'a pas pu faire son recours. Ce sont des stratégies de ce genre-là qui provoquent la violence. Et je pense que c'était intentionnel. Cette personne était ciblée : l'institution voulait vraiment l'éliminer, parce que c'était un gars qui écrivait des recours, qui était actif dans la prison et qui avait un discours de protestation assez cohérent. Pour toutes les personnes qui tenaient de tels discours, on faisait en sorte qu'elles ne puissent plus parler.

Infoprison: *Quels sont les moyens de défense des détenus pour résister aux frustrations ?*

D: Ils n'en ont quasiment pas. Ou alors ils deviennent procéduriers. C'était mon cas : j'étais actif à ma défense. « Procédurier », c'est leur mot à eux. Moi je ne l'étais pas : je voulais simplement faire respecter mes droits.

Infoprison: *On a parlé jusqu'ici des violences entre détenus. Les agents de détention sont-ils parfois violents eux aussi ?*

D: Je n'ai jamais été témoin de cela. Ils n'ont jamais été violents avec moi. Jamais. Quand j'étais à Champ Dollon, j'ai entendu que les gardiens avaient bousculé un type qui les avait provoqués : il est méchamment tombé dans l'escalier et il a fini en chaise roulante. Je ne sais pas si les gardiens ont été sanctionnés. J'ai fait beaucoup de taule, mais c'est la seule histoire de ce type que je connaisse. Je ne pense pas que cela existe systématiquement. Ce n'est pas une stratégie qui est utilisée, parce qu'elle laisse des traces. En revanche, j'ai fait un passage à Fresnes, et là c'était autre chose : rien à voir avec ici. Là-bas, on a intérêt à ne pas bouger une oreille, sinon on se fait fracasser. Et il n'y aura pas d'enquête. C'est totalement différent. Déjà parce qu'il y a 3000 détenus : c'est une prison cathédrale ! En Suisse, il y a plutôt des bagarres entre détenus. A Champ Dollon, j'ai vu un Noir se faire attaquer par trois Yougoslaves. Ça a assez mal fini, mais c'était en l'absence des gardiens.

Infoprison: *Il y a donc quand même des événements extrêmes. Il paraît qu'aux EPO il y a eu des bagarres sanglantes, dont l'une s'était soldée par la mort d'un détenu.*

A: J'étais là à cette période et j'ai connu ces situations. Ça existe, mais ce n'est pas quotidien.

Infoprison: *Même si ce n'est pas quotidien, comment expliquer ce déchaînement de violence ?*

A: Je n'ai pas d'explication. Il s'agissait de gens qui avaient assez peu de chance de sortir, et qui, par manque de perspectives, étaient soumis de ce fait à une pression importante. Ce genre de situation peut amener à des drames comme celui-ci. Quand il y a une petite lumière, même si elle est peut-être lointaine et qu'on peut marcher dans sa direction, c'est l'arc en ciel : on avance vers quelque part. Les gens qui n'ont pratiquement plus de possibilités au niveau des sorties, je peux comprendre qu'ils réagissent violemment : ils n'ont plus rien à perdre. C'est aussi une question d'ethnies et de cultures : moi je parle comme un homme blanc éduqué en Suisse, avec une culture d'ici. Mais si je venais d'ailleurs avec d'autres valeurs, une éducation différente, je me rapprocherais aussi de mes pairs si j'étais incarcéré. Les étrangers, en plus, risquent d'être expulsés : l'absence de perspectives, le désespoir, sont des causes de violence.

D: C'est vrai qu'il y a eu un mort, tué à coups de couteaux. Mais ce ne sont pas des guerres de clans, même si certains détenus sont très soudés en fonction de leur origine. Il s'agit plutôt de bagarres ponctuelles suite à des conflits entre individus. Il peut y avoir une bagarre simplement pour une table qu'un groupe veut occuper, alors qu'un autre groupe prétendait l'avoir réservée. Parfois, il suffit d'une étincelle, à partir d'incidents ridicules. Le problème, en prison, c'est que tu dois te faire respecter, et parfois ça dégénère. Des caïds et des clans, il y en a plutôt dans les prisons américaines où pratiquement chaque détenu doit appartenir à un clan. Cela n'existe pas dans les prisons suisses, du moins pas pendant que j'y étais.

Infoprison : *Vous avez connu*

Skander Vogt. Comment comprenez-vous ce qui s'est passé ?

A: J'explique la non-intervention des gardiens pour le sortir de la cellule en feu par la peur que leur inspirait l'attitude globale de ce détenu : « il nous a assez emmerdé, on ne va pas aller au front pour le sauver ! ». S'ils avaient ouvert la cellule, ils auraient commis une faute professionnelle par rapport à la procédure prévue. C'est très sévère, ce que je vais dire, mais pour le canton, pour le système, je pense que personne n'a pleuré : ils étaient débarrassés d'un élément gênant. Mais si on voit les choses plus largement, du point de vue de la démocratie, c'était une condamnation à mort. Mais c'était un cas extrême. Plus généralement, je répète que ce sont les petits abus de pouvoir qui entraînent des réactions excessives. Prenons l'exemple d'un détenu qui demande un stylo : l'agent promet de l'amener s'il a le temps. Mais il a plein de choses à faire, alors que le détenu, lui, attend juste son stylo. Et si l'agent tarde ou ne vient pas, la tension monte, même s'il s'agit d'un simple oubli et pas d'un acte délibéré. Au départ, on a deux interlocuteurs de bonne foi, mais l'évolution vers la violence est liée au système. C'est le système qui s'automutile.

Infoprison: *En principe, il doit y avoir un plan d'exécution de la peine, ce qui implique aussi qu'à certains moments des décisions sont prises, sur la base d'une évaluation qui échappe au détenu. Est-ce qu'il y a là un potentiel de révolte ?*

A: C'est à peu près inévitable. Se demander si on pourra bénéficier d'un premier congé ou pas, attendre dans l'incertitude et l'expectative, et surtout vivre dans l'incompréhension quand on ne sait pas pourquoi une décision négative a été prise, tout cela ne favorise pas la projection vers un chemin de réinsertion. Alors oui, bien sûr, il y a

des gens qui pètent les plombs ! Ils ont des réactions totalement inadéquates comme de s'en prendre à un gardien ou à un autre détenu. Le pire c'est que, non seulement on ne vous a pas accordé votre congé, mais si vous vous en êtes pris à quelqu'un et que vous n'avez pas été à même de gérer vos émotions, vous vous éloignez encore davantage du jour où vous pourrez sortir de prison. L'autorité en profite pour sanctionner ces réactions de révolte.

Infoprison : *Il semblerait également que la surabondance de réglementations qui existent aujourd'hui empêche toute souplesse dans l'application des règles, alors qu'une attitude un peu plus permissive permettrait d'éviter des tensions ? Qu'en pensez-vous ?*

A: Que c'était mieux avant ? On dit toujours ça, mais ce que j'ai constaté, avec une approche plutôt théorique de l'exécution des peines, c'est que le regard porté sur l'individu, l'auteur de l'infraction, est déterminant. Si un détenu a un mauvais rapport avec l'assistante sociale, le rapport qu'elle rédigera manquera peut-être d'objectivité : il s'arrêtera plutôt sur les petits moins que sur les petits plus et cela aura un impact sur l'exécution de la sanction. De mon point de vue, ce n'est pas une bonne chose : ces intervenants et évaluateurs ont trop de pouvoir. Quelqu'un qui est dans un bureau et qui prend une décision sur la base de critères tels que le regard qu'il porte sur l'auteur de l'infraction ne peut pas être objectif. Moi non plus, je ne le serais pas. Quand j'étais détenu, ce n'était pas comme ça. C'était encore une relativement belle époque. Aujourd'hui, ce qui m'inquiète c'est que si on augmente la répression, on diminue la réinsertion. Si j'ai pu, à titre personnel, prendre le chemin de la réinsertion avec une certaine réussite, c'est parce que j'ai rencontré des gens qui étaient bienveillants dans leur fonction et qui anticipaient la réinsertion

alors qu'on était encore dans un cadre carcéral. Quand je suis arrivé aux EPO, on m'a supprimé mon aérographe avec lequel je dessinais durant toute ma préventive, sous prétexte que c'était dangereux. C'était une décision de pouvoir de la direction. Alors j'ai écrit au Conseil d'Etat pour obtenir qu'on me le restitue, et heureusement, après discussion j'ai obtenu gain de cause. C'est là qu'on mesure la pression que le pouvoir exerce sur les détenus, un pouvoir institutionnel puisque c'est le directeur qui détient le pouvoir absolu de dire non. Ça n'apporte rien. Il vaudrait mieux se concentrer sur le but de la sanction, dont on peut espérer que c'est vraiment la réinsertion.

D: L'organisation de l'établissement, avec un grand nombre de cadres et de sous-cadres, est responsable de l'état d'esprit assez rigide qui y règne. J'ai connu un type extraordinaire dans le personnel des EPO. C'est lui qui m'a permis de réussir ma réinsertion en me donnant des cours d'informatique. Mais à part lui, la structure était tellement rigide ! A tous les échelons, les gens refusent de prendre leurs responsabilités. Si l'un dit : « Moi j'estime qu'il peut sortir », les autres protestent : « oui, mais s'il fout le camp ? ». Alors le type ne sort pas....

Infoprison: Est-ce qu'il y a des différences entre les établissements ?

D: Ah oui ! Je préférais nettement Champ Dollon. Là-bas, en tant qu'être humain, j'étais respecté. On me disait Monsieur, on me vouvoyait et c'était urbain, citoyen. Quand je suis arrivé aux EPO, on m'a tout de suite tutoyé. On me donnait des ordres : « tu fais ci, tu fais ça, tu viens ici, etc. ». Champ Dollon, c'est la préventive, c'est différent, mais là-bas, si on se comporte juste, il n'y a pas de problème. Je sais que pour ceux qui sont entassés à quatre ou cinq dans une cellule, c'est difficile. Mais vu ma réputation de détenu hyper-dangereux, j'ai toujours été seul dans une cellule.

J'étais comme à l'hôtel ! C'est insensé, mais j'étais super-bien : j'allais faire du badminton, j'allais faire du sport. En revanche, au Bois Mermet, c'était bien pire ! A Champ Dollon, j'avais mon ordinateur. On me l'a enlevé dès que je suis arrivé au BM, sans raison valable. A Champ Dollon on n'a même pas l'idée d'être grossier avec les agents, parce qu'ils nous respectent, alors qu'aux EPO, quand ils nous font mettre à poil pour une fouille, hors de la cellule, forcément, on réagit violemment. Malgré tout, je n'ai jamais pété les plombs, parce que je savais que j'étais de toute façon provoqué en permanence. Mais d'autres, comme Skander Vogt ou le type qui s'énervait à cause de son imprimante, alors oui : on les met hors d'eux-mêmes.

Un personnage clé: l'agent de détention

Infoprison: Revenons aux agents de détention : sont-ils mieux formés aujourd'hui qu'avant ?

A: Oui, ils sont mieux formés, mais qu'est-ce que ça veut dire ? On parle de l'humain ou d'un processus auquel on doit adhérer ? A mon avis, c'est un processus, sans la dimension humaine. Quand j'étais en détention, j'ai rencontré des agents qui faisaient bien leur boulot, dans les règles de l'art, qui étaient civilisés, qui disaient bonjour, au revoir, bon appétit quand il ouvrait la porte, etc. J'ai aussi vécu des situations où les détenus rendaient aux agents les clés qu'ils avaient oubliées sur la porte ! Et d'autres situations où ce n'était pas un hasard si des agents avaient perdu leurs clés ! J'ai travaillé dans les milieux psychiatriques : si vous essayez d'être le plus juste possible, le patient, le jour où il décompense, ce n'est pas à vous qu'il va s'en prendre. On s'en prend aux personnes qui ont causé toutes ces petites frustrations, non pas à cause des règles à respecter mais parce qu'ils ont commis des abus de pouvoir. Si j'ai

encore des contacts avec des anciens membres du personnel pénitentiaire, ce n'est pas parce qu'ils m'ont fait des faveurs, c'est juste parce qu'ils ont eu la bonne distance. Ceci pour dire que sur le plan humain, la formation est clairement insuffisante. Il est aussi possible que la représentation que les agents se font de leur fonction joue un rôle. Quand on se fréquente pendant des années on finit par se connaître. Il y a des agents qui, peut-être pour des questions de promotion, essaient de se valoriser plus que d'autres et de trouver des diagonales qui correspondraient mieux aux attentes du chef de maison. Mais ceci existe dans n'importe quelle entreprise.

D: Je ne sais pas si les agents sont formés à la gestion de la violence. Ce que je peux dire, c'est qu'il y a des individus qui clairement veulent diminuer l'impact de la violence. En venant discuter avec nous ils essaient d'apaiser les conflits, alors que d'autres vont mettre de l'huile sur le feu. Je ne pense pas que cela soit lié à l'institution : c'est individuel. Il semble qu'il y a quelques homosexuels parmi les gardiens qui prennent plaisir à mettre à nus des jeunes détenus quand ils reviennent de congé. C'est du voyeurisme, pas de la contrainte sexuelle. Parmi les détenus aussi, certains s'amusent entre eux. Mais cela n'a rien à voir avec les prisons américaines où il y a des viols.

Infoprison: Des agents de détention disent qu'ils travaillent « la peur au ventre ». Elle est due à quoi cette peur ? Peur des bagarres, d'être agressé ? Peur de quoi ?

A: Je ne peux pas parler de leur peur, je ne la connais pas. Et même si j'étais agent de détention, je ne la vivrais pas. J'ai travaillé huit ans en psychiatrie, et je n'ai eu aucune difficulté. Pourtant j'ai vécu des situations où la police a dû intervenir, mais sans que j'éprouve un sentiment de peur vu que j'intervenais dans ce cadre

avec une certaine sérénité, en essayant d'être le plus humain possible. Si vous vous comportez comme si c'était votre père ou votre frère qui est incarcéré vous évitez bien des tensions et des réactions violentes. Celles-ci, encore une fois, sont provoquées par ces petites frustrations infligées, comme de fermer la porte des cellules en avance pour pouvoir partir plus vite, ou de restreindre le nombre de douches auxquels les détenus ont droit pour s'épargner du travail. Ce sont ces petits privilèges que s'autorise le personnel au détriment du détenu qui suscitent des réactions négatives.

Infoprison: *Il semble qu'en France, certains agents aient jusqu'à provoquer des détenus pour qu'ils réagissent violemment, ce qui leur permettrait de se faire indemniser pour agression. Est-ce que ça vous paraît possible ?*

A: ça ne me surprendrait pas du tout. On est dans un monde d'humains qui cherchent de petits avantages en frustrant l'autre, comme je le disais à propos d'une douche refusée pour pouvoir partir plus vite à la fin de la journée. Ça manque de bon sens. Mais cela ne concerne pas que les agents : des gens trouvent des prétextes plus ou moins énormes pour se faire réformer de l'armée, et parmi les détenus aussi : certains se disent malades pour obtenir des médicaments. On en reste toujours au niveau de l'humain. Mais il faut reconnaître que les conditions de travail des agents ne sont pas correctes et que cela joue un rôle important. C'est la réalité. L'État engage des gens pour une fonction sans leur donner les moyens de la remplir dans les meilleures conditions possibles. C'est aussi une question politique : je n'ai jamais connu un politicien qui se soit battu pour améliorer la situation du personnel ni les conditions de détention dans un établissement. La prison, c'est politiquement invendable !

S: anctionner un comportement agressif a des effets sur l'exécution de la peine

Infoprison: *Venons-en à la réponse de la prison aux actes de violence. Sont-ils dénoncés à l'autorité et sanctionnés ? Font-ils l'objet d'une plainte, qu'il s'agisse de détenus ou d'agents ?*

A: Le détenu est envoyé au mitard et cela se répercute sur l'exécution de sa peine. Cela risque d'entraîner une spirale de violence. Ne plus avoir cette lumière sur le long terme, c'est cela qui péjore la situation. Je me souviens de comment j'étais quand j'attendais mon congé. Je remplissais toutes les conditions requises, me semblait-il, et pourtant je vivais cette période dans une grande incertitude et un sacré stress. De mon point de vue, à partir du moment où le plan d'exécution de la peine prévoit un congé, sous réserve que les conditions soient remplies et que tout se déroule correctement, vous devez l'obtenir au tiers de la peine. Il n'y a aucune raison qu'on vous le retarde de deux ou trois mois simplement parce que le responsable est mal réveillé ou surchargé de travail. On devrait avoir un système où le congé serait obligatoirement accordé, sauf si des faits précis, clairement argumentés, s'y opposent. Un justificatif devrait être présenté pour l'annuler. Des réponses évasives et des « peut-être » laissent le détenu pendant des mois dans l'incertitude.

D: Pour ce qui concerne l'agression dont j'ai été victime, non, rien... Je n'ai rien dit du tout. Je voulais d'abord essayer de comprendre ce qui s'était passé. Il faut dire que dans la prison, j'avais des alliances très fortes : je faisais l'écrivain public pour de nombreux détenus pour les aider à rédiger des recours, un domaine dans lequel j'étais assez efficace. J'étais donc vraiment protégé. Donc je n'ai rien dit du tout. Je ne sais même pas comment c'est arrivé à la direction que j'avais été attaqué. Il y avait sûrement un délateur dans les gars autour de moi. J'ai seulement

fait comprendre à mon agresseur que s'il bougeait encore une fois il était mort, c'est tout ! Déposer plainte, c'est impossible pour moi. En prison, je réglais mes problèmes grâce à des alliances à l'interne. Je n'avais aucune confiance dans le système. Parfois on peut être pris dans des histoires invraisemblables, et la réponse de l'institution, en cas de problème, est d'envisager un transfert dans un autre établissement. C'est une réponse catastrophique, parce qu'après un transfert tout est à recommencer : une année d'observation, pas de congés, plus rien. Il faut recommencer tout le circuit, même si on n'est pas fautif. On n'obtient un congé qu'une année après, alors qu'on en était déjà là dans l'autre prison. Ça c'est une violence. Les collègues qui n'ont pas de stratégie de défense, comme Skander Vogt, ils sont foutus. Le comble, c'est que c'est la victime, qui ne peut pas se défendre, qu'ils mettent au cachot. Et quand quelqu'un est au cachot, pour les gardiens, c'est qu'il a sûrement commis une faute, sinon il ne serait pas là ! Ils ne lâchent rien et gentiment on se met à dériver et à perdre la tête. C'est ce qui s'est passé pour le gars qui avait des problèmes avec l'imprimante. Je l'ai vu devenir tout rouge : il a compris qu'on se foutait de sa gueule, il a pétié les plombs et il a fini au cachot.

Dans les couloirs, on croise des prisonniers qui sont des vrais criminels. Certains tuent parce qu'ils ont pétié un plomb ou parce que leur femme est partie avec un autre. Mais eux, ils tuent par plaisir. J'ai vu dans leurs yeux que ce sont des tueurs ! Forcément, ils ne le disent pas : ils ne s'en sortiraient jamais s'ils l'avouaient. Si j'allais raconter ça dans la prison, personne ne me croirait : on me soupçonnerait de vouloir faire du mal à ces personnes. Je n'ai donc rien à gagner à cette histoire. En plus, si tu as affaire à un vrai tueur et qu'il sait que tu l'as dénoncé, tu es mort !

Infoprison : *Est-il arrivé qu'un détenu dépose plainte contre un agent ?*

A: Non ! J'imagine qu'il faudrait disposer d'un solide argumentaire pour le faire. Honnêtement, sur toute la durée de ma détention cette idée ne m'a jamais effleuré. A l'armée oui, mais pas du tout en prison. Mais si mon incarcération se produisait aujourd'hui, avec mon expérience et l'échange qu'on a aujourd'hui, je pense que j'aurais pu déposer une plainte contre certaines personnes, plus en lien avec leur comportement qu'à cause d'un acte de violence physique.

D: Je n'ai jamais eu connaissance de sanctions contre des gardiens.

Infoprison : *Il semble que dans les prisons françaises règne une sorte d'omerta : personne ne parle, ni les détenus, ni les agents.*

A: Honnêtement, pour avoir rencontré quelques groupes des gens dans le cadre de la formation des agents, je pense qu'on a un système moins pire qu'en France. Même si je peux critiquer certains aspects, ces formations ont fait évoluer la profession d'agent de détention. Parfois au détriment du bon sens puisqu'il y a de plus en plus de cadres dans les établissements et que c'est toujours à eux qu'on se réfère plutôt qu'aux agents. Avec certains agents, il y avait des contacts différents, en fonction de leur humanité. Si des liens se tissent entre prisonniers et gardiens, je ne pense pas que cela puisse créer des tensions ou des jalousies, parce que personne ne dépasse une limite ou ne franchit une barrière par rapport au cadre carcéral. Si un agent avait trouvé du matériel de distillation chez moi, il l'aurait confisqué de la même manière que chez les autres, j'aurais eu la même sanction que les autres. De mon côté, si j'avais appris que certains préparaient une évasion, je n'en n'aurais pas parlé non plus: on était dans l'humain, mais pas dans la transgression de règles.

Infoprison: *Est-ce une forme de solidarité entre détenus ?*

A: Non. Ce n'est pas de la solidarité, mais de l'éthique. Ne pas dénoncer quelqu'un qui essaie de s'échapper, c'est une règle élémentaire. Au nom de quoi devrais-je entraver sa réussite. Ce n'est pas mon rôle. Un agent ne va pas me dire du mal d'un de ses collègues, et de la même façon je ne lui en dirai pas d'un autre détenu. Même aujourd'hui, si je vois quelqu'un qui a un comportement illégal, ce n'est pas mon rôle de le dénoncer

Infoprison: *Est-ce que l'organisation de l'établissement, la politique suivie ou la personnalité du directeur peuvent jouer un rôle et créer un climat de violence ?*

D: Je pense que très clairement la direction peut amener un établissement vers la fascisation, ou garantir au contraire le respect des lois, tout simplement. Dans le canton de Vaud, la tendance à la fascisation est forte. Les responsables du pénitencier ne respectent pas la loi, notamment le Conseil consultatif sur la dangerosité, qui a une pratique arbitraire.

Infoprison: *Y a-t-il une politique de prévention de la violence ?*

A: Non !

Infoprison: *C'est l'exécution des peines qui est cause d'arbitraire ?*

A: Avec les mesures thérapeutiques ou l'internement, on passe à l'arbitraire total et on va vers une société sous-civilisée. C'est inadmissible. Même si, d'un autre côté, on peut imaginer la difficulté de déterminer la bonne attitude et la bonne posture face à des situations dramatiques comme on a pu le voir dans la presse.

Infoprison : *En vous écoutant, on*

mesure la méconnaissance que la plupart des gens ont de la prison.

A: Quand j'intervenais comme enseignant dans le cadre de la formation des agents de détention, je pouvais leur expliquer comment certaines attitudes sont ressenties par les détenus : « voilà comment les choses sont vécues et voilà ce que nous attendons de vous ». De ce fait, les réactions aux cours que nous donnions étaient relativement bonnes à cause de cette authenticité. Actuellement, je fais partie d'un groupe de travail « police et droits humains », mais malheureusement, l'intervention policière n'est plus mise en question aujourd'hui parce qu'il y a un esprit de corporation tellement fort que si quelqu'un s'écarte de la norme il passe pour un traître. Il faudrait au contraire garder une vision globale de l'intervention policière, mais aussi de celle des gardiens et des comportements des personnes incarcérées. On pourrait ainsi établir qu'une erreur a été commise, sans avoir besoin d'insister et de culpabiliser : elle a déjà été sanctionnée. Si vous élevez des enfants, c'est bien d'avoir un cadre structurant, mais de temps en temps le cadre doit bouger. La politique carcérale doit avoir ces deux aspects : un système fondé sur la loi, mais aussi sur l'humain.

Infoprison: *On constate un grand décalage entre la politique, l'opinion publique et le terrain. Dans les établissements pénitentiaires, on aimerait peut-être faire mieux, agir de manière plus humaine, alors que la pression politique pour plus de sévérité ne le permet pas. Est-ce aussi votre avis ?*

A: Il faudrait faire le vrai calcul des coûts de la récidive. On arriverait à de meilleurs résultats si on pratiquait davantage la prévention, l'assouplissement des règles et l'engagement de davantage de personnel. On ne fait jamais ce décompte parce que les politiciens,

pour être réélus, s'intéressent surtout aux économies qu'ils pourraient réaliser à court terme. Si un jour quelqu'un prenait plutôt en considération le coût des récidives, les conséquences des mauvaises conditions de travail des agents, et d'autres éléments, je ne peux pas affirmer qu'il n'y aurait plus de récidives, mais la situation serait sans doute différente. Si on est très mauvais au niveau de la récidive, c'est bien parce que quelque chose ne fonctionne pas. Certes, c'est difficile de réformer, mais il y a des endroits, notamment dans les pays du Nord, où le système pénal ne se résume pas au carcéral. C'est sans doute possible, mais la clé, malheureusement, je ne l'ai pas.

Infoprison: *Finalement, y a-t-il ou non une violence spécifique à la prison ?*

D: Non ! La violence contre les gilets jaunes, contre le peuple en France, c'est aussi une violence, mais on ne la voit pas. On retourne la question en disant

que ce sont les individus qui sont violents, sans se demander où est en réalité la violence. Laisser des gens mourir de faim ? Comme le dit Jean Ziegler : tout enfant qui meurt de faim, c'est un assassinat. La société est violente, mais on ne le voit même plus. C'est ça qui est extraordinaire. Le fait que quelqu'un gagne 10'000 francs par mois et un autre 5000, c'est une violence, surtout si celui qui gagne 5000 est aussi capable que l'autre. Je ne dis pas que j'ai raison. Peut-être que je vois faux, mais je vois la prison comme une caricature de la

« La prison est spécifiquement violente, mais d'une violence sans coups, une violence de l'enfermement, de la privation, de la destruction affective, de la destruction existentielle. »

société. Il y a un peu plus de violence, caricaturalement, mais c'est exactement le même fonctionnement social. C'est une gestion particulière d'individus qui ont passé à l'acte, alors que dans notre

société démocratique on ne doit pas passer à l'acte, on doit verbaliser : « si je ne suis pas d'accord avec toi, Je ne te mets pas mon poing dans la gueule : on peut trouver un médiateur, et on peut même aller jusqu'au TF et après à Strasbourg ». La prison, elle, ne verbalise pas puisqu'elle t'enferme à clé dans une cellule. Il y a d'emblée de la violence. La prison prend physiquement possession de votre corps et quand on va décider que vous êtes de nouveau capable de fonctionner normalement, vous pouvez retourner dans la société normale. Un chien on ne l'attache pas parce qu'il se comporte mal mais seulement quand il est dangereux. La prison, c'est la laisse. Tu tiens en laisse les individus et tu leur donnes un coup de pied quand ils font les imbéciles.

L: la prison est spécifiquement violente, mais d'une violence sans coups, une violence de l'enfermement, de la privation, de la destruction affective, de la destruction existentielle etc. Il n'y a que des destructions.

■ **Anne-Catherine**